AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS

DLP30-4-8032-190

PUBLICATION PERIODIQUE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

EDITION DE LA STATION NORD - PICARDIE
(Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme)

B.P. 355 - 62026 ARRAS CEDEX - Tél. : (21) 23.09.35

ABONNEMENT ANNUEL : 60,00 F.

Rég. recettes D. D. A.
13, Grand-Place - ARRAS
C.C.P. : 5701.50 LILLE

Imp. Stat. "Nord-Picardie" Directeur-Gérant P. JOURNET

BULLETIN n° 181 du 29 AVRIL 1980

R A P P E L

- Numéro d'appel de la Station d'Avertissements Agricoles d'ARRAS : 16 (21) 23/09/35
- Numéro du répondeur téléphonique automatique diffusant depuis ARRAS de brèves informations phytosanitaires : 16 (21) 23/25/13.

ARBORICULTURE FRUITIERE :

TAVELURE DES POMMIERS ET POIRIERS

Depuis le bulletin n° 18 du 16 avril 1980, la situation a été caractérisée par de fortes projections d'ascospores du 18 au 22 (moyennes à faibles). Ensuite, la période de temps froid a ralenti la végétation. Actuellement, les poiriers sont entre les stades E_2 et F_2 suivant les variétés et les vergers, début du stade G pour les plus précoces et les mieux situés. Les pommiers sont entre les stades E et F.

La protection est à maintenir en tenant compte de l'augmentation importante des surfaces sensibles. De graves contaminations sont toujours à redouter en cas de pluies ou humidité prolongées.

OIDIUM

Dans le bulletin n° 176 du 3 avril (tableau des produits homologués ou en autorisation provisoire de vente) lire Ditalimphos + captane au lieu de ditalimphos + lindane.

PUCERONS

L'apparition de pucerons verts sur pommier est signalée depuis le 13 avril. S'il s'agit de pucerons verts migrants, espèce la plus répandue) il n'y a pas lieu d'intervenir maintenant. Il convient d'être beaucoup plus attentif pour le puceron cendra du pommier, pour lequel le seuil de tolérance est très bas (2% d'organes infestés). Un faible nombre de fondatrices peut-être à l'origine de foyers dangereux. Les traitements se placeront avant floraison (stade F) de préférence ou juste après.

Produits conseillés :

Matières actives par dose Hl	spécialités	Matières actives par dose Hl	Spécialités
BROMOPHOS 50 g	Nombreuses	ENDOSULFAN 60 g	Nombreuses
DIALIPHOS 75 g	Torak - Fendik	PHOSALONE 60 g	Azophène, zolone
DIETHION 100 g	Rhodocide	PIRIMICARBE 37,5 g (Ce produit est sélectif vis à vis des auxiliaires).	Pirimor

11

.../...

CHENILLES DEFOLIATRICES

Elles sont également signalées, en particulier la cheimatobie. Pour celle-ci, le seuil de tolérance est de 5 % (5 boutons attaqués pour 100 contrôlés).

Produits conseillés :

- PHOSALONE : Zolone, Azofène (valable contre cheimatobie + pucerons),
- DIFLUBENZURON : Dimilin (sélectif vis à vis des auxiliaires),
- BACILLUS THURINGIENSIS : Dipel, Bactospéine, Thuricide,
- METHIDATHION : Ultracide
- TRICHLORFON : Diptérex.

PROTECTION DES ABEILLES - TOUTES CULTURES

Sont présumés dangereux pour les abeilles (et autres hymenoptères pollinisateurs) tous les insecticies à l'exception de ceux portant sur leur emballage la mention : "Non dangereux pour les abeilles".

Ces derniers sont seuls autorisés, pendant la période de floraison, sur toutes les cultures visitées par les abeilles ainsi que pendant la période de production du miellat consécutive à une attaque de pucerons (arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, céréales entre épiaison et récolte etc...). Il est par ailleurs recommandé, avec les produits dont la liste suit, de ne pas traiter pendant les heures de butinage c'est à dire pendant les heures chaudes de la journée :

- AMITRAZE
- BACILLUS THURINGIENSIS
- BINAPACRYL
- BROMOPHOS
- BROMOPROPYLATE
- CHINOMETHIONATE
- CYHEXATIN
- DIALIPHOS
- DIETHION
- DIFLUBENZURON
- ENDOSULFAN
- FENBUTATIN OXYDE
- PHOSALONE
- POLYCHLOROCAMPHANE
- PIRIMICARBE
- ROTENONE
- TETRADIFON
- TETRASUL
- TOXAPHENE

: CULTURES LEGUMIERES :

HARICOT : MOUCHE DES SEMIS

Si les risques d'attaques sont faibles, dans les zones peu ou pas infestées les années précédentes, un traitement des semences suffit.

Produits homologués ou en autorisation provisoire de vente :

- DIETHION : Rhodocide (150 g de matière active ou 500 g de produit commercial / quintal),
- TRICHLORONATE : Phytosol 20 (100 g de matière active ou 500 g de produit commercial / quintal).

Si les risques sont élevés (zones infestées les années précédentes), un traitement du sol est conseillé :

a) soit généralisé environ 15 jours avant le semis :

- CHLORFENVINPHOS (4 Kg de M.A./Ha) : Birlane CE 40
  Birlane G 20

b) soit localisé sur la ligne :

- TRICHLORONATE : - Phytosol 50 (liquide) 2 litres/Ha au dessus des gaines sans contact avec celles-ci,
  - Phytosol ou Phytosale 5 (granulés) 0,5 g au mètre linéaire pour le premier soit 8 à 10 Kg/Ha de produit commercial, 0,25 g au mètre linéaire pour le second soit 4 à 5 Kg de produit commercial/Ha.
- DICHLOFENTHION : Tri-vc granulé 0,25 g au mètre linéaire soit 4 à 5 Kg de produit commercial/Ha.

.../...

POIS : MILDIOU

Si on constate l'apparition des premiers symptômes sur jeunes plantules, effectuer un traitement avec du MANEBE ou du MANCOZEBE (Nombreuses spécialités) à la dose de 160 g de matière active / Hl.

Un deuxième traitement est à prévoir au stade 6 à 10 noeuds.

: GRANDES CULTURES :

CEREALES

BLE

Piétin verse :

Les stades des blés s'étagent de 5 à 7 (6-7 dans l'Oise, 6 dans l'Aisne, la Somme, 5-7 dans le Pas-de-Calais).

Le piétin verse apparaît souvent moins développé que l'on aurait pu le craindre, en particulier sur blés de novembre où peu de parcelles atteignent le seuil de traitement à l'heure actuelle.

La surveillance, y compris des blés de décembre, doit se faire jusqu'au stade 7.

Fusariose du pied :

La présence importante de fusariose du pied se confirme dans un certain nombre de parcelles du Plateau Picard Sud (60) et du Valois (60).

Septoriose :

On observe des sorties de symptômes importants dans certaines parcelles, depuis 8 jours. Il ne faut pas confondre les jaunissements observés sur Maris Hobbit et Maris Huntsman avec de la Septoriose alors qu'il s'agit d'une réaction de ces variétés aux conditions climatiques de ces derniers jours.

Dans quelques cas, on observe une présence très importante sur l'avant dernière feuille (= 2ème feuille) de septoriose, en particulier sur quelques parcelles très précoces.

Dans le cas où un traitement n'est pas nécessaire contre le piétin verse (cas de Roazon par exemple) on peut tout de même envisager un traitement au stade 7-8 pour enrayer l'épidémie de septoriose (Utiliser les produits cités dans le bulletin n° 177 du 10 avril 1980).

Rouille jaune :

Les premiers symptômes sont observés dans une parcelle du Pays de Thelle (60) et de la région de Bray (80) (variété Talent). Dans le cas où des foyers virulents sont détectés, un traitement doit être effectué à base de TRIADIMEFON (0,5 Kg de matière active par Ha).

ESCOURGEONS - ORGES D'HIVER

Rhynchosporiose :

On observe les sorties de taches de rhynchosporiose dues aux contaminations de fin mars début avril.

Un certain nombre de parcelles peu avancées (stade 6) demeurent à peu près saines et ne nécessitent pas de traitement immédiat. Si les conditions sont très favorables à la maladie, un traitement au stade 8 pourrait s'avérer nécessaire.

Les variétés les moins touchées sont Capri, plus irrégulièrement Thibaut, Sonja. Seule l'observation de chaque parcelle permet de savoir s'il faut ou non intervenir.

12

.../...

COLZA D'HIVER

Charançons des siliques

A la liste des produits utilisables dès la première fleur, il faut ajouter les produits à base de :

- DIALIPHOS (Torak E) 600 g de matière active / Ha soit 1 litre 25 de produit commercial / Ha. Ce produit a une bonne efficacité même à basse température (8°C) et une bonne rémanence,

- ENDOSULFAN 600 g de matière active / Ha en pulvérisation,

- TOXAPHENE et POLYCHLOROCAMPHANE : 4 000 g de matière active / Ha.

Les spécialités renfermant ces substances sont reconnues non dangereuses pour les abeilles.

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE

C.P.P.A.P. n° 533 A.D.

CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE

J. PETIOT